



6 août 2014

M<sup>me</sup> Christine Lafrance  
Greffière du Comité permanent des finances  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
[FINA@parl.gc.ca](mailto:FINA@parl.gc.ca)

OBJET : Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires

Madame,

Au nom de l'Association internationale des poseurs d'isolant et des travailleurs de l'amiante, j'ai l'honneur de présenter nos recommandations sur les priorités budgétaires au Comité permanent des finances.

Notre association se compose d'experts en installation et entretien des systèmes d'isolation mécanique. L'Association compte plus de 5 000 membres et on recense 15 000 poseurs d'isolant au Canada. Tous les compagnons membres détiennent la certification Sceau rouge et sont également chargés d'assurer la santé et la sécurité des experts en isolation mécanique et de nos clients.

Je tiens à solliciter l'occasion de comparaître devant le Comité lorsqu'il entendra des témoins à Ottawa ou à Winnipeg.

Avec mes meilleures salutations.

Vince Engel  
Vice-président international, Ouest du Canada  
Association internationale des poseurs d'isolant et des travailleurs de l'amiante

c.c. James Rajotte, président, Comité permanent des finances



## Résumé général

L'Association internationale des poseurs d'isolant et des travailleurs de l'amiante se compose d'experts en installation et entretien de systèmes d'isolation mécanique. L'Association compte plus de 5 000 membres et on recense 15 000 poseurs d'isolant au Canada. Tous les membres compagnons sont titulaires de la certification Sceau rouge et ils sont également chargés d'assurer la santé et la sécurité des poseurs d'isolant mécanique et de nos clients. Nous sommes un élément important de l'industrie canadienne du bâtiment, qui injecte chaque année des milliards de dollars dans l'économie canadienne.

L'isolation mécanique est une précieuse technologie de rendement énergétique qui limite les pertes ou les gains de chaleur des systèmes mécaniques. Lorsqu'il est bien installé, un isolant mécanique prolonge la vie des systèmes mécaniques et protège les gens qui travaillent dans les chantiers des surfaces extrêmement chaudes ou froides. Les entrepreneurs en isolation mécanique contribuent également à la sécurité grâce à l'installation de dispositifs coupe-feu et d'élimination des déchets dangereux.

L'isolation mécanique présente les avantages suivants :

- **Elle réduit la consommation d'énergie :** Les systèmes d'isolation mécanique permettent d'économiser jusqu'à 500 fois l'énergie et 750 fois les émissions nécessaires à leur production. Ils sont plus rentables que pratiquement tout autre système du bâtiment conçu pour réduire la consommation d'énergie et les coûts d'exploitation.
- **Rendement rapide de l'investissement :** Le recouvrement des coûts peut se faire en à peine six mois. Des mises à niveau modérées d'édifices plus anciens, notamment de nombreux édifices gouvernementaux, sont susceptibles d'entraîner d'importantes économies à court et à long terme.
- **Efficacité et respect de l'environnement :** De nombreux exploitants d'installations des secteurs privé et public n'ont pas conscience de l'inefficacité de leurs édifices. Le recours à des systèmes d'isolation mécanique permet d'économiser l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de jusqu'à 30 %.
- **Création d'emplois :** Avec plus de 15 000 entrepreneurs au Canada, il existe un véritable potentiel de croissance de ce métier spécialisé. Avec de multiples installations de fabrication d'isolants au Canada, la promotion de son utilisation appuiera les emplois manufacturiers du Canada.



Nous sommes convaincus qu'il est possible de collaborer avec le gouvernement du Canada pour encourager l'utilisation accrue des systèmes d'isolation mécanique à la fois dans les édifices commerciaux et industriels nouveaux et existants, ce qui créera des emplois, entraînera des économies et un meilleur rendement énergétique et rehaussera la productivité de l'économie canadienne. Sur les thèmes du budget de 2015 *Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures* et *Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens*, nous présentons les recommandations suivantes pour le budget de 2015 :

- 1. Adoption d'un crédit d'impôt pour les entreprises qui entreprennent l'installation de systèmes d'isolation mécanique dans les édifices commerciaux ou les installations industrielles nouveaux ou existants (remise à neuf).**
- 2. Promouvoir les vérifications du rendement énergétique des édifices qui appartiennent au gouvernement fédéral, dans le but de découvrir des possibilités d'économies d'énergie et de coûts.**

### **L'Association internationale des poseurs d'isolant et des travailleurs de l'amiante**

L'Association internationale des poseurs d'isolant et des travailleurs de l'amiante se compose d'experts en installation et entretien des systèmes d'isolation mécanique. L'Association compte plus de 5 000 membres et on recense 15 000 poseurs d'isolant au Canada. Tous les membres compagnons sont titulaires de la certification Sceau rouge et ils sont également chargés d'assurer la santé et la sécurité des poseurs d'isolant mécanique et de nos clients. Nous sommes un élément important de l'industrie canadienne du bâtiment, qui injecte chaque année des milliards de dollars dans l'économie canadienne.

Les entrepreneurs en isolation peuvent aller de petites entreprises qui emploient un ou deux poseurs d'isolant à de plus grandes entreprises qui emploient des centaines de poseurs d'isolant en permanence. Des milliers de poseurs d'isolant travaillent dans l'entretien des édifices et des installations industrielles existants, et les poseurs d'isolant sont qualifiés pour installer des dispositifs « coupe-feu » qui sont un élément de sécurité névralgique dans les édifices commerciaux et les installations industrielles. Il vaut également la peine de signaler que les poseurs d'isolant compagnons titulaires de la certification Sceau rouge sont parfaitement qualifiés pour procéder à l'enlèvement en toute sécurité de l'amiante, des moisissures, du plomb et d'autres substances dangereuses et d'assainir les lieux.



## Qu'appelle-t-on isolation mécanique et quels en sont les avantages?

L'isolation mécanique se compose de matériaux ou d'une combinaison de matériaux qui limitent les pertes ou les gains de chaleur des systèmes mécaniques. L'efficacité est optimisée par une bonne installation et par le type exact et l'épaisseur de l'isolant mécanique. On a recours à l'isolation mécanique dans les édifices commerciaux et institutionnels de même que dans les sites industriels de tous les types comme le secteur du raffinage, le secteur manufacturier, l'extraction minière, les services publics, etc.

*Avantages :*

- **Elle réduit la consommation d'énergie :** Les systèmes d'isolation mécanique permettent d'économiser jusqu'à 500 fois l'énergie et 750 fois les émissions nécessaires à leur production. Ils sont plus rentables que pratiquement tout autre système du bâtiment conçu pour réduire la consommation d'énergie et les coûts d'exploitation.
- **Rendement rapide de l'investissement :** Le recouvrement des coûts peut se faire en à peine six mois. Des mises à niveau modérées d'édifices plus anciens, notamment de nombreux édifices gouvernementaux, sont susceptibles d'entraîner d'importantes économies à court et à long terme.
- **Efficacité et respect de l'environnement :** De nombreux exploitants d'installations des secteurs privé et public n'ont pas conscience de l'inefficacité de leurs édifices. Le recours à des systèmes d'isolation mécanique permet d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de jusqu'à 30 %. En outre, le fait de contribuer à la plus grande efficacité des édifices de la fonction publique et des installations industrielles du secteur privé rehausse la productivité et la viabilité financière de l'économie canadienne.
- **Création d'emplois :** Avec plus de 15 000 entrepreneurs au Canada, il existe un véritable potentiel de croissance de ce métier spécialisé. Avec de multiples installations de fabrication d'isolants au Canada, la promotion de son utilisation appuiera les emplois manufacturiers du Canada.

## Où peut-on dire que l'installation de systèmes d'isolation mécanique a été payante?

*Étude de cas n° 1 : Université Western Ontario (UWO) à London (Ontario)*

- E3 Ecology a procédé à une analyse des économies d'énergie réalisées grâce à l'isolation mécanique et à l'installation d'un tel système dans les édifices de la centrale thermique de l'UWO, de l'UCC, du pavillon des sciences médicales, du pavillon Spencer de génie, du pavillon Thompson de génie et du tunnel éolien.



- Résultats de l'analyse et de l'installation :
  - Économies annuelles d'énergie : 78 355 \$;
  - Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> : 1 640 939 lb/an;
  - Réduction des émissions de NOx : 3 312 lb/an;
  - Réduction des émissions de CE : 447 168 lb/an.
- E3 Ecology réalise ces projets pour l'UWO depuis 2008 avec les résultats suivants :
  - Réduction des émissions de gaz à effet de serre : 8 937 tonnes;
  - Période d'amortissement : 0,87 an;
  - Économies d'énergie cumulatives : 1 259 374 \$.

*Étude de cas n° 2 : Tour résidentielle de 25 étages à Vancouver (C.-B.)*

- Édifice de 10 ans chauffé au gaz naturel.
- Une vérification de l'isolation mécanique et l'installation ultérieure d'un tel système a permis ce qui suit :
  - Des économies d'énergie estimatives de 320 000 kWh/an grâce à l'isolation des tuyaux remplacés;
  - Période d'amortissement globale tout juste inférieure à 2,7 ans;
  - Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> estimée à 59 tonnes/an;
  - Économies moyennes d'énergie par mètre carré : 24,6 kWh/an;
  - Économies d'énergie : 14,6 % de la consommation annuelle totale.

*Étude de cas n° 3 : Programme pilote de l'État du Montana*

- Une évaluation des salles mécaniques de 25 installations présélectionnées par le personnel de l'État du Montana en fonction des économies possibles d'énergie a abouti à ce qui suit :
  - Les économies estimatives d'énergie se sont chiffrées à 1,76 million kWh/an;
  - La période d'amortissement globale a été tout juste inférieure à quatre ans, avec un taux de rendement annualisé de 24 %;
  - Les réductions des émissions de CO<sub>2</sub> sont estimées à 300 tonnes métriques/an;
  - Les économies moyennes d'énergie par mètre carré ont été de 14,5 kWh/an, alors que les économies des dépenses d'énergie se sont chiffrées en moyenne à 0,463 \$/mètre carré.



## **Pourquoi le gouvernement du Canada doit-il donner suite à ces requêtes?**

- Le secteur de l'isolation mécanique contribue au programme des métiers qualifiés du Canada.
- La promotion des systèmes d'isolation mécanique encourage de meilleures pratiques de conservation et de rendement énergétique dans l'industrie.
- L'isolation mécanique est dotée d'un modèle de recouvrement des coûts rapide qui a fait ses preuves.
- Sans stimulants pour mener des vérifications du rendement énergétique, les décideurs des secteurs privé et public hésitent à installer ou à bien entretenir les systèmes d'isolation mécanique.

## **Quels sont nos recommandations pour le budget de 2015?**

Sur les thèmes du budget de 2015 *Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures et Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens*, voici les recommandations que nous proposons pour le budget de 2015 :

1. **Adoption d'un crédit d'impôt pour les entreprises qui entreprennent l'installation de systèmes d'isolation mécanique dans les édifices commerciaux ou les installations industrielles nouveaux ou existants (remise à neuf).**
2. **Promouvoir les vérifications du rendement énergétique des édifices qui appartiennent au gouvernement fédéral, dans le but de découvrir des possibilités d'économies d'énergie et de coût.**

Si de nouveaux travaux sont créés pour les poseurs d'isolant mécanique grâce à ce programme de crédit d'impôt, nous nous engageons à former un plus grand nombre d'apprentis dans le secteur commercial. Nous sommes convaincus qu'une formation plus abondante contribuera à réduire les pénuries régionales de main-d'œuvre tout en assurant la formation spécialisée qui répondra aux besoins régionaux en matière de main-d'œuvre dans l'ensemble du Canada.

## **Conclusion**

Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec le gouvernement fédéral à ces initiatives et à d'autres. Nous sommes convaincus que le soutien du secteur des édifices commerciaux et industriels contribuera au programme d'environnement et de conservation du Canada tout en apportant une contribution positive à l'économie.